



CLASSIQUES  
GARNIER

ROQUES FERRARIS (Dominique), « Avertissement », *Joan Bodon. Contes populaires et autofictions*, p. 7-9

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09947-5.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09947-5.p.0007)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## AVERTISSEMENT

L'étude des deux premiers recueils de *Contes* de Jean Boudou a été effectuée à partir des éditions originales de 1951 (*Contes del meu ostal*) et de 1953 (*Contes dels Balsàs*) et à partir des manuscrits de l'auteur qui ont pu être retrouvés, mentionnés dans la bibliographie. Les citations effectuées du texte en langue d'oc proviennent donc de ces éditions ou, le cas échéant, des manuscrits de l'auteur. Elles en reprennent exactement l'orthographe, la syntaxe et le lexique, sans aucune modification ou altération de quelque nature que ce soit. Ces deux recueils comportent une « adaptation française » dont Jean Boudou est l'auteur et qui a été reprise fidèlement en tant que « traduction » des citations du texte en occitan. Cette « traduction » n'est donc pas littérale et s'éloigne parfois de manière significative de celles proposées dans d'autres éditions. Elle présente toutefois l'intérêt de refléter au mieux le sens donné par l'auteur à ses écrits.

S'agissant des deux recueils de *Contes* posthumes, l'étude a été conduite à partir de l'édition originale de 1975 (*Contes del Drac*) et de celle de 2003 (*Contes de Viaur*) et à partir des manuscrits retrouvés de l'auteur, mentionnés dans la bibliographie. Les citations en oc proviennent prioritairement de ces manuscrits ou, à défaut, de ces éditions. Celles-ci présentent des différences parfois significatives avec le contenu des manuscrits. Compte tenu du caractère posthume de ces publications, les modifications apportées relèvent de la seule responsabilité des éditeurs. La traduction en français des citations en oc a été effectuée par nos soins en nous référant, le cas échéant, aux quelques manuscrits en français de l'auteur qui ont pu être retrouvés. Elle peut donc différer de celles retenues dans d'autres versions françaises publiées.

Pour ce qui concerne les autres œuvres de Jean Boudou, nous avons également utilisé les éditions originales en oc, notamment celles publiées de son vivant, ainsi que les manuscrits disponibles, qu'il s'agisse d'œuvres inédites ou non. Les citations du texte occitan ont été traduites en français

par nos soins, à l'exception de celles issues de *La Grava sul camin* dont l'édition originale de 1956 comporte une traduction en français de Jean Boudou qui a été fidèlement reprise.

Afin de distinguer nos propres traductions de celles de l'auteur, ces dernières sont suivies systématiquement de leurs références bibliographiques. Le nom patronymique de l'auteur mentionné est celui figurant sur l'édition originale de chaque œuvre (Boudou ou Bodon, selon le cas).

D'une manière générale, les noms propres occitans, essentiellement les toponymes et les anthroponymes, utilisés par Jean Boudou dans ses écrits sont repris sans être traduits. Cette particularité est soulignée par une typographie en lettres italiques. Lorsqu'ils sont exceptionnellement traduits, la traduction est celle trouvée, le cas échéant, dans des écrits en français de Jean Boudou ou celle correspondant à l'usage aujourd'hui en vigueur relevé sur des cartes pour les toponymes. Là encore, il peut y avoir des différences avec la traduction retenue dans certaines versions françaises publiées.

Les titres des œuvres sont écrits en italique. Les titres des *Contes* et des chapitres constitutifs d'une œuvre figurent entre guillemets. Afin de respecter un usage généralement admis, le premier mot du titre ainsi que le deuxième, si le premier est un article défini, commencent par une majuscule. Il convient toutefois de noter que cette décision conduit à ne pas respecter la forme retenue par l'auteur, tant dans ses manuscrits que dans les éditions originales. Cela étant, une certaine instabilité constatée dans ses pratiques conduit à penser que Jean Boudou n'était pas particulièrement sensible à ces questions d'ordre formel. Ces principes ont été également retenus pour les titres des œuvres inédites et de leurs éventuels chapitres, à moins qu'une mention explicite n'indique le contraire. Tel est le cas, en particulier, pour les manuscrits mentionnés dans la bibliographie où il nous est apparu important de reproduire fidèlement la graphie et la ponctuation de l'auteur.

Lorsque les contes de Jean Boudou sont évoqués, le substantif correspondant est écrit *Contes* en italique et avec une majuscule, afin de les distinguer du substantif utilisé au pluriel dans un sens global et indifférencié.

Les termes *langue d'oc*, *langues d'oc*, *langue occitane*, *occitan*, sont utilisés alternativement, dans un même sens, en s'attachant toutefois à respecter, le cas échéant, la terminologie des documents sources utilisés. Cette

utilisation ne saurait en aucun cas refléter une quelconque prise de position de nature idéologique.

L'écriture en français de cet ouvrage conduit à utiliser le nom *Jean Boudou*. Il a été toutefois dérogé à ce principe dans le titre afin que celui-ci reflète l'expression occitane qui fut celle de l'écrivain *Joan Bodon*.